

**DEMANDE DE DEROGATION POUR LA CAPTURE OU
L'ENLEVEMENT ET LA PERTURBATION INTENTIONNELLE
Cerfa N°13 616*01**

**CAPTURE ou ENLEVEMENT ; PERTURBATION INTENTIONNELLE
DES ESPECES : Œdicnème criard (*Burhinus oedicanus*), Courlis
cendré (*Numenius arquata*) et Vanneau huppé (*Vanellus
vanellus*)**

Mai 2018



Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

48 rue Rouget de Lisle 79000 NIORT
contact@ornitho79.org <http://www.ornitho79.org>

05 49 09 24 49

Présentation de l'association : Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)

Coordonnées :

Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS)
48, rue Rouget de Lisle - 79000 NIORT
05 49 09 24 49 - contact@ornitho79.org – www.ornitho79.org

Historique : le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS), créé le 31 décembre 1981, a pour objet l'étude et la protection des oiseaux sauvages et de leurs milieux dans le département des Deux-Sèvres. Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres est une association loi 1901 agréée « protection de la nature » et « Jeunesse Education Populaire », représentative et habilitée, affiliée à Poitou-Charentes Nature, France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine (niveau régional) et à France Nature Environnement (niveau national).

Son objet statutaire est le suivant :

- Etudier et protéger les oiseaux sauvages et leurs milieux dans le département des Deux-Sèvres
- Coordonner les activités des ornithologues du département
- Assurer des missions de formation et d'information, et d'animation notamment auprès des scolaires
- Publier les résultats des travaux effectués
- Représenter les ornithologues en toute occasion les concernant
- En cas de besoin, dans la mesure où des infrastructures, des projets ou activités de toutes natures situées hors du département des Deux-Sèvres pourraient avoir une incidence directe ou indirecte sur l'avifaune des Deux-Sèvres, l'association pourra engager des actions, notamment juridiques, sur le territoire métropolitain de sa propre initiative ou en appui avec d'autres structures.

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres comme toutes les associations de protection de la nature n'a en réalité qu'une mission : « l'animation du débat environnemental » qui se décline en 4 actions : les actions institutionnelles ; les études, la protection, la conservation des espèces et des milieux ; l'éducation à l'environnement ; et la diffusion & communication des connaissances.

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres compte 401 adhérents et 15 salariés en mai 2018, répartis sur tout le territoire départemental et au-delà.

Responsables : Son président est Jean-Michel PASSERAULT et son directeur Xavier FICHET (xavier@ornitho79.org – 06 73 17 87 50).

Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé de 19 membres dont un bureau de 5 personnes.

Bureau :

Jean-Michel Passerault – Président
Jérôme Tricaud – Trésorier
Marie-Line Dupeux-Durand - Secrétaire
Jean Worms – Secrétaire adjoint
Cédric Rodon – Trésorier adjoint

Equipe de salariés :

Pôle administratif et vie associative

Xavier Fichet – Directeur

Anne Jarry – Assistante de direction

Laurence Hizette – Chargée de communication et Vie associative

Pôle Expertise et conservation

Victor Turpaud-Fizzala – Chargé de missions Pays Mellois

Clément Braud – Chargé de missions Bocage

Christophe Lartigau – Chargé de missions Thouarsais

Alexis Martineau – Chargé de missions Niortais

Rémi Chargé – Géomaticien

Thomas Gouëlle – Chargé d'études

Jessica Villers – Chargé d'études

Jean-Baptiste Perrotin – Chargé d'études

Samuel Peroteau – Chargé d'études

Pôle Education à l'environnement

Laure Duvallat – Animatrice nord Deux-Sèvres

Barbara Puaud – Animatrice nord Deux-Sèvres

Franck Jury – Animateur sud Deux-Sèvres

1.1. Action générale dans laquelle s'inscrit l'opération

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) agit activement dans le suivi et la protection des espèces Œdicnème criard (*Burhinus oedicanus*), Courlis cendré (*Numenius arquata*) et Vanneaux huppés (*Vanellus vanellus*) en partenariat avec de nombreux organismes (CNRS-CEBC, LPO, ONCFS, PNR Marais-Poitevin...)

Natura 2000

Le Groupe Ornithologique des Deux Sèvres a été mandaté par l'Etat pour réaliser les Documents d'Objectif (DOCOB) et les Chartes Natura 2000 des quatre Zones de Protection Spéciale avifaune de plaine des Deux-Sèvres : « Plaine de Niort Sud-Est », « Plaine de Oiron-Thénezay », « Plaine de la Mothe-Saint-Héray - Lezay » et « Plaines de Niort nord-ouest ».

Le Conseil départemental des Deux-Sèvres, l'Union Européenne (FEDER), la DREAL Poitou-Charentes puis Nouvelle-Aquitaine et le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine nous cofinancent ou nous missionnent pour assurer la rédaction des notices d'enjeux, les suivis d'espèces et la sauvegarde des limicoles vulnérables nichant au sol que sont l'Œdicnème criard, le Courlis cendré et le Vanneau huppé.

MAEC

Nous sommes animateurs des mesures agro-environnementales depuis les CTE, CAD, MAEt et actuellement des Mesures Agro-Environnementales Climatiques (MAEC) sur 5 territoires de plaines des Deux-Sèvres : Plaine de Oiron-Thénezay, Plaine de la Mothe-Saint-Héray – Lezay, Plaines de Niort nord-ouest, Plaine de Niort sud-ouest, Plaine de Brioux Chef-Boutonne.

Stratégies de conservation

Nous sommes associés aux différentes études de protection et de sauvegarde des limicoles vulnérables : projet « influence des grandes infrastructures sur l'avifaune de plaine » (CNRS-CEBC-GODS), projet « Courlis et avifaune associée » (GODS-UMR 7266-CNRS), suivis ZPS.

Habilitations et représentations

Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres est agréé Protection de la Nature et habilité à siéger en Commissions administratives :

- Commission Départementale d'Orientation Agricole
- Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles et Forestiers
- Commission Départementale et Communale d'Aménagement Foncier
- Commission Départementale des Sites, Paysages et Perspectives (CODENA Paysages et CODENA Nature)
- Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage

1.2. Objectifs

En Deux-Sèvres, les trois espèces de limicoles nichent essentiellement dans les cultures de printemps (labour, maïs, tournesol...) et en prairie pour les Courlis, à même le sol. Par les passages répétés dans les parcelles (fauche, pâturage, binage, traitement phytosanitaire...), les nids ont une forte susceptibilité d'être détruits.

Après avoir repéré les nids et en accord étroit avec les agriculteurs, nous mettons en place des suivis des nichées.

Lors de ces suivis, la date d'éclosion de la nichée doit être estimée pour, le cas échéant, protéger le nid de toute destruction par le passage répété des engins, la fauche ou le pâturage.

C'est pourquoi, nous demandons :

- à pouvoir mesurer les œufs et les poussins de Courlis et d'Œdicnème, manipulation indispensable à l'estimation de leur date d'éclosion (poussins nidifuges),
- à pouvoir installer une protection en cas de danger.

La découverte d'œufs peut se faire directement par un agriculteur, qui nous contactera alors.

L'objectif final est donc la sauvegarde des trois espèces de limicoles (Œdicnème criard, Courlis cendré, Vanneau huppé), par la protection des nids, qui sinon seraient condamnés.

1.3. Résultats attendus

Environ 40 couples d'Œdicnèmes criards, 30 couples de Vanneaux huppés et 60 couples de Courlis cendré reproducteurs sont annuellement suivis en Deux-Sèvres. La taille des nichées étant variable suivant les espèces, nous estimons le nombre d'œufs ou de poussins susceptibles d'être manipulés aux alentours de 300 par an. Nous pouvons également estimer que la majorité d'entre eux sera sauvée grâce aux protections.

1.4. Portée locale, régionale, nationale

Etant donné le statut de conservation particulièrement défavorable de ces trois espèces au niveau national, étant donné la part importante des populations deux-sévriennes et la nécessité de protéger les nichées, l'action entreprise est de portée locale, régionale et nationale forte.

1.5. Localisation de l'action

La nidification des trois espèces en Deux-Sèvres se déroule actuellement majoritairement sur les ZPS Plaine de Niort-sud-est, ZPS Plaine de La Mothe-St-Héray Lezay, ZPS Plaines de Oiron-Thénezay, ZPS Plaines de Niort Nord-Ouest ainsi les plaines de Niort Sud-Ouest et de Brioux Chef-Boutonne.

Néanmoins, il existe des cas de reproduction sur des territoires annexes de Bocage, Gâtine et autres plaines céréalières. La présente demande inclut donc l'ensemble du département des Deux-Sèvres.

De plus, 3 des 4 ZPS se situent en limite départementale. Par conséquent, la présente demande inclut l'ensemble du département des Deux-Sèvres ainsi que les zones limitrophes en Vienne et en Vendée situées dans les périmètres ZPS. En Vienne (ZPS Mirebalais – Neuville) : Moncontour, St-Jean-de-Sauves, La Grimaudière, Craon, Massognes, Maisonneuve, Cherves, Chalandray, Ayron / en Vienne (ZPS La Mothe-St-Héray Lezay) : St-Sauvant, Rouillé / En Vendée (ZPS Niort Nord-Ouest) : Benet, Nieul/l'Autize, Oulmes, St-Hilaire-des-Loges.

1.6. Personnes chargées des manipulations/suivis en 2018

- Des salariés Ornithologues du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres :

Xavier Fichet – Directeur – salarié du GODS depuis 1998. Titulaire d'une maîtrise de Biologie des Organismes et des Populations. Bagueur spécialiste Busards.

Victor Turpaud-Fizzala – Chargé de missions depuis 2009.. Formation bagueur généraliste MNHN en cours.

Christophe Lartigau – Chargé de missions depuis 2014. BTS GPN. Bagueur spécialiste Busards. Formation bagueur généraliste MNHN en cours.

Alexis Martineau – Chargé de missions depuis 2018. Licence GENA. Bagueur et marqueur spécialiste Busards en cours. Quatre années de capture, marquage sur l'Outarde houbara.

Rémi Chargé – Chargé de missions & Géomaticien depuis 2016 – Docteur en écologie – Thèse sur l'Outarde houbara.

Thomas Gouëlle – Chargé d'études. Master 2 en Ecologie. Bagueur généraliste MNHN.

Clément Braud – Chargé de missions depuis 2010. BTS GPN.

Jessica Villers – Chargé d'études.

Jean-Baptiste Perrotin – Chargé d'études. Bagueur spécialiste Busards.

Samuel Peroteau – Chargé d'études. Bagueur spécialiste Busards.

- Des stagiaires ou services civiques Ornithologues du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres :

Alexandra Christin, Louison Mauillon, Martin Bidart, Aurore Buret, Alice Scalzo et Maïlyse Bellanger.

- Des bénévoles Ornithologues du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres :

René Pouit, Jean-François Quété, Patrick Martin, Joëlle Châtain, Patrick Boucheny, Nathalie Lallart, Gilles Minaud, Jean-Pierre Defois, Martin Grienenberger, François Marchesseau et Jean-Michel Passerault tous impliqués de longue date dans les suivis et la protection des espèces.